



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE LADINHAC

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE
DES BUDGETS PRIMITIFS 2017

I. Le cadre général du budget

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Le budget 2017 a été voté le 14 avril 2017 par le conseil municipal. Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat général de la mairie aux heures d'ouvertures du secrétariat de mairie.

BUDGET PRINCIPAL

II. La section de fonctionnement

a) Généralités

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population. Elles peuvent être regroupées en huit catégories principales

- 70 Produits services (Vente d'eau et d'assainissement, redevances périscolaires, redevances location ...)
- 73 Les produits issus de la fiscalité directe locale (TH, TFB, TFNB, TAFNB, CFE, nets des reversements...)
- 74 Dotations et participations de l'État
- 75 Produits de gestion courante (revenus des immeubles ...)

MAIRIE DE LADINHAC

Le Bourg - 15120 LADINHAC

☎ 04.71.47.81.90 - ✉ mairie@ladinhac.fr - www.ladinhac.fr



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE LADINHAC

- 76 Produits financiers
- 77 Produits exceptionnels (produits des cessions ...)
- 013 Atténuation de charges (Indemnité Agence Postale, Remboursement rémunération personnelle
- Recettes d'ordre

Les recettes de fonctionnement 2017 représentent 566 779.40 €.

Les dépenses de fonctionnement peuvent être regroupées en six catégories principales :

- 011 Les charges à caractère général (achat de petit matériel, entretien et réparations,, assurances ...).
- 012 Les charges de personnel (salaires et charges sociales)
- 65 Les charges de gestion courante (subventions et participations, indemnités des élus ...).
- 66 Les charges financières (intérêts des emprunts, frais de ligne de trésorerie ...).
- 67 Les charges exceptionnelles.
- Les charges d'ordre (exemples : dotations aux amortissements et provisions, valeur comptable des immobilisations cédées ...)

Les salaires représentent 30.9 %des dépenses de fonctionnement de la Commune.

Les dépenses de fonctionnement 2017 représentent 566 779.40 €.

Au final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la Commune à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau.

b) Les principales dépenses et recettes de la section :

Dépenses	Montant	recettes	Montant
Dépenses courantes	156 440.00 €	Excédent brut reporté	64 769.40 €
Dépenses de personnel	175 700.00 €	Recettes des services	73 850.00 €

MAIRIE DE LADINHAC

Le Bourg - 15120 LADINHAC

☎ 04.71.47.81.90 - ✉ mairie@ladinhac.fr - www.ladinhac.fr



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE LADINHAC

Autres dépenses de gestion courante	41 665.40 €	Impôts et taxes	130 661.00 €
Dépenses financières	27 682.00 €	Dotations et participations	227 969.00 €
Dépenses exceptionnelles	19 985.00 €	Autres recettes de gestion courante	41 800.00 €
Autres dépenses	0	Recettes exceptionnelles	27 730.00 €
Dépenses imprévues	10 000.00 €	Recettes financières	0
Total dépenses réelles	431 472.40 €	Autres recettes	0
Charges (écritures d'ordre entre sections)	30 788.00 €	Total recettes réelles	
Virement à la section d'investissement	104 519.00 €	Produits (écritures d'ordre entre sections)	
Total général	566 779.40 €	Total général	566 779.40 €

c) La fiscalité

Les taux des impôts locaux pour 2017:

- *concernant les ménages*
- . Taxe d'habitation 9.88%
- . Taxe foncière sur le bâti 18.88 %
- . Taxe foncière sur le non bâti 99.24 %

Le produit attendu de la fiscalité locale s'élève à 108 720.00 €

d) Les dotations de l'État.

Les dotations attendues de l'État s'élèveront à 227 764.00 €.

III. La section d'investissement

MAIRIE DE LADINHAC

Le Bourg - 15120 LADINHAC

☎ 04.71.47.81.90 - ✉ mairie@ladinhac.fr - www.ladinhac.fr



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE LADINHAC

a) Généralités

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la Commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel. Pour un foyer, l'investissement a trait à tout ce qui contribue à accroître le patrimoine familial : achat d'un bien immobilier et travaux sur ce bien, acquisition d'un véhicule, ...

Le budget d'investissement de la Commune regroupe :

Les prévisions de dépenses d'investissement s'élèvent à 830.196.29 €

Les prévisions de recettes d'investissement s'élèvent à 830 196.29 €

b) Une vue d'ensemble de la section d'investissement

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Solde d'investissement reporté	57 561.29 €	Virement de la section de fonctionnement	104 519.00 €
Remboursement d'emprunts	58 335.00 €	FCTVA	47 055.00 €
Travaux d'équipement	592 524.00 €	Mise en réserves	86 118.29 €
		Cessions d'immobilisations	1800.00 €
		Subventions	246 870.00 €
Autres dépenses	15 311.00 €	Emprunt	235 138.00 €
Restes à réaliser	106 465.00 €	Produits (écritures d'ordre entre section)	30 788.00 €
/		Restes à réaliser	77 908.00 €
Total général	830 196.29 €	Total général	830 196.29 €

c) Les principaux projets de l'année 2017 sont les suivants :

- Réfection d la rue des Écoles

MAIRIE DE LADINHAC

Le Bourg - 15120 LADINHAC

☎ 04.71.47.81.90 - ✉ mairie@ladinhac.fr - www.ladinhac.fr



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE LADINHAC

- Accessibilité de la cantine scolaire
- Aménagement des logements Carrier
- Wifi public
- Sécurisation de l'école
- Dénomination des rues
- École numérique
- Chauffage de l'Église
- Travaux d'assainissement pluvial

d) Les subventions d'investissements prévues :

- de l'État : 128 937.00 €
- de la Région : 67 350.00 €
- du Département : 34 213.00 €
- Autres : 16 370.00 €

IV. Les données synthétiques du budget – Récapitulation

a) Recettes et dépenses de fonctionnement : : 566 779.40 €

Recettes et dépenses d'investissement : 830 196.29 €
Réparties comme suit :

- dépenses : crédits reportés 2016 :	164 026.29 €
Nouveaux crédits :	666 170.00 €
TOTAL :	830 196.29 €

- Recettes : crédits reportés 2016 :	77 908.00 €
Nouveaux crédits :	752 288.29 €
TOTAL :	730 196.29 €

b) Principaux ratios

Dépenses réelles de fonctionnement/ population : 431 472.40 €/523 = 824.99€/habitants
Produits des impositions directes/population : 108 720.00 €/523 = 207.87 €/habitants
Recettes réelles de fonctionnement/population : 502 010.00/523 = 959.86 €/habitants

c) État de la dette

MAIRIE DE LADINHAC

Le Bourg - 15120 LADINHAC

☎ 04.71.47.81.90 - ✉ mairie@ladinhac.fr - www.ladinhac.fr



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE LADINHAC

L'encours de dette au 1^{er} janvier 2017 s'élève à 836 428.28 €

Les charges financières pour la même période s'élèvent à 57 435.00 €

d) *Taux d'imposition*

	2014	2015	2016	2017
Taxe habitation	8,94	9,25	9,50	9.88
Taxe foncière bâtie	17,07	17,67	18,15	18.88
Taxe foncière non bâtie	98,26	99,24	99,24	99.24

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT

Les prévisions de dépenses de fonctionnement s'élèvent à 28 865.00 €

Les prévisions de recettes de fonctionnement s'élèvent à 28 865.00 €

Les prévisions de dépenses d'investissement s'élèvent à 65 987.33 €

Les prévisions de recettes d'investissement s'élèvent à 65 987.33 €

Un terrain reste à vendre pour 10 280 € et une subvention communale de 18 565.00 €.

MAIRIE DE LADINHAC

Le Bourg - 15120 LADINHAC

☎ 04.71.47.81.90 - ✉ mairie@ladinhac.fr - www.ladinhac.fr